
**COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES
PERSONNES
(CNLTP)**

**« Dialogue International sur la Migration 2018 : Des partenariats
novateurs et ouverts a tous pour une bonne gouvernance mondiale
des migrations »**

New York, le 27 Mars 2018

Intervention du Dr. THELOT, Président du CNLTP

*Agir ensemble pour fournir assistance et protection aux migrants en situation
de vulnérabilité*

.....
Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un immense honneur et un grand plaisir de prendre la parole à l'occasion de cet important dialogue international sur les migrations. Avant toute chose, je tiens à féliciter toute l'équipe de l'OIM d'avoir organisé une rencontre de si grande importance entre les différents acteurs concernés par la thématique. J'en profite pour leur remercier de m'avoir invité et permis de prendre part à cet évènement.

Nous vivons dans un monde de plus en plus globalisé où les mouvements de population sont de plus en plus importants. Au cours de ces vingt dernières années, la migration internationale a presque doublé. Aujourd'hui près de 250 millions de personnes vivent dans un pays autre que celui où elles sont nées. Dans beaucoup de cas, ces migrants se retrouvent en situation de fortes et multiples vulnérabilités. Il y a sans aucun doute nécessité et urgence d'agir ensemble pour leur fournir l'assistance et la protection que requiert leur difficile situation.

Dans la région des Caraïbes, la République d'Haïti représente un pourvoyeur important de migrants pour ces voisins proches et lointains. Des communautés haïtiennes sont largement présentes en République Dominicaine, dans les Antilles Françaises, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Brésil, au Chili... pour ne citer que ces territoires. Ils sont des millions et sont particulièrement exposés au trafic illicite de migrants et à la traite des personnes.

En effet, Il y a celles et ceux qui sont à risque d'apatridie. Ils sont des milliers, leur situation est difficile et ils sont exposés à toutes les formes de traite des personnes et le trafic illicite de migrants. Il y a les enfants et adolescents séparés ou non accompagnés. Tous les jours, les agents de l'immigration doivent traiter des dossiers impliquant ces mineurs qui voyagent sans être accompagnés de leurs parents. Il s'agit de mineurs très vulnérables et fortement ciblés par les réseaux de trafiquants. Les femmes et les filles enceintes ou allaitantes présentent également des vulnérabilités spécifiques et ont besoin d'être prises en charge lorsqu'elles traversent la frontière. Il y a plusieurs autres migrants qui sont en situation de risque et qui ont besoin que des actions concertées soient menées pour leur venir en aide. C'est le cas par exemple pour les personnes âgées, pour celles qui ont des problèmes de santé, les demandeurs d'asile, les survivants de violences basées sur le genre.

Mesdames, Messieurs,

Nous savons que les facteurs qui poussent les citoyennes et les citoyens Haïtiens à migrer sont multiples. La pauvreté touche près de 80% de la population. Le chômage, l'insécurité alimentaire, l'accès limité à des structures de soins de santé de qualité, la prédominance de l'échec scolaire, la récurrence des catastrophes naturelles, les déficiences accusées par les services sociaux de base... constituent des facteurs décisifs au départ massif des Haïtiens en terres étrangères. Dans leurs périples, ils rencontrent toutes sortes de difficultés. Qu'importe leur situation, nous devons veiller au respect de leur dignité. Aujourd'hui, en plein 21^e siècle, personne ne doit rester indifférent face aux horreurs de l'esclavage moderne. Nous devons tout mettre en œuvre pour empêcher que des êtres humains puissent être vendus à l'encan comme du bétail ou de banals objets.

Certains racontent qu'en République Dominicaine, des migrants haïtiens sont souvent victimes de travail forcé, comme aux temps anciens de la colonie. D'autres disent que des enfants haïtiens sont vendus sur la frontière pour être exploités sous différentes formes en terre dominicaine. Je connais personnellement l'histoire d'une petite fille haïtienne de treize ans qui a été enlevée près de chez elle, vendue sur la frontière et mise en esclavage sexuel en territoire dominicain. Tout ceci est révoltant et inacceptable. Que l'on soit blanc ou noir, que l'on soit Dominicain ou Haïtien, nous naissons tous égaux en droit et en dignité. Parlant de la dignité humaine justement, Emmanuel Kant eut à dire et je le cite : « *Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta propre personne que dans la personne de tout autre* ». Il ne s'agit pas ici de race, de nationalité, de classe ou de genre. Il s'agit de la condition humaine. Aucun Haïtien, aucun

Dominicain, ne doivent plus être victimes de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants.

Il est vrai que le gouvernement de la République d'Haïti fait du mieux qu'il peut pour apporter de l'assistance et de la protection aux migrants en situation de vulnérabilité en général et à ceux exposés à la traite des personnes et au trafic illicite de migrants en particulier. Depuis juin 2014, la Loi sur la lutte contre la traite des personnes a été votée au Parlement et publiée dans le journal officiel. En 2015, le Comité National de Lutte contre la Traite des Personnes a été institué par le Président de la République. En 2017, il a été organisé la Première Conférence Nationale sur la Traite des Personnes en Haïti. Actuellement, le Plan d'Action national de lutte contre la traite des personnes est déjà finalisé et attend d'être entériné par le Ministère des Affaires Sociales et du Travail. Toutes ces actions ont pu avoir lieu grâce aux divers partenariats mis en place et à l'implication de l'ensemble des acteurs concernés.

Cependant, face à la gravité de la situation que confrontent des centaines de milliers de migrants haïtiens, nous devons redoubler d'efforts et parvenir à une meilleure coordination de nos interventions sur le terrain. Certes, les actions ponctuelles sont importantes, mais il nous faut penser la stratégie en termes de soutenabilité et agir sur le long terme.

Mesdames, Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans un remerciement spécial au staff de l'OIM en Haïti qui fait un travail remarquable ; surtout avec les Centres de Ressources Frontaliers qui, en ce moment même, contribuent à la prise en charge des migrants haïtiens contraints de fuir la République dominicaine ces derniers jours. Ces Centres de Ressources Frontaliers peuvent être considérés comme un modèle de l'action collective en faveur des migrants en situation de vulnérabilité. J'espère que le nécessaire sera fait en vue de la préservation de ces Centres.

Merci.